



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119984

VALABLE JUSQU'AU 27/04/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 530 138 254 RCS

Siret : 530 138 254 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8014076

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 126075542 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 126075542 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BOUTROUX YVES EURL

675 CHEMIN DE LA PALISSE
26740 MONTBOUCHER SUR JABRON

Téléphone : 04 75 51 93 13

Portable : 06 48 16 34 93

Fax :

Site Internet :

E-mail : yves.boutroux@orange.fr

Responsabilité légale :

BOUTROUX YVES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/12/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/01/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	03/12/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.